

A tous les membres de la filière volaille
de chair

Paris, le vendredi 7 novembre 2025

Objet : Mobilisation collective face à la recrudescence de l'influenza aviaire

Chers collègues, chers partenaires,

Depuis plusieurs semaines, la filière avicole française fait face à une recrudescence préoccupante de cas d'influenza aviaire hautement pathogène sur le territoire. Cette situation, que nous redoutions tous, exige une vigilance de chaque instant et une mobilisation sans faille de l'ensemble des acteurs de la filière.

Nous savons, mieux que quiconque, le prix que notre profession a payé lors des précédentes crises : des millions d'animaux abattus, des exploitations durablement fragilisées, des emplois perdus, et des territoires entiers déstabilisés. Les pertes économiques cumulées pour notre secteur se sont chiffrées à plusieurs centaines de millions d'euros, sans compter les conséquences humaines et psychologiques pour nos éleveurs et nos salariés.

C'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, le respect strict des mesures de biosécurité n'est pas une option : c'est une obligation collective et morale. Chaque maillon de la chaîne — de l'élevage à l'abattage, du transport à la transformation — doit veiller scrupuleusement à appliquer les protocoles en vigueur :

- Mise à l'abri des animaux, pour éviter tout contact avec la faune sauvage, particulièrement les oiseaux migrateurs,
- Limitation stricte des entrées sur les sites d'élevage, avec une vigilance particulière dans ceux jouxtant d'autres ateliers,
- Respect rigoureux des flux et des consignes de circulation du personnel
- Renforcement du nettoyage et de la désinfection des matériels, véhicules et équipements,
- Optimisation des parcours et des flux des camions, afin de limiter les risques de contamination entre sites,
- Respect rigoureux des protocoles de vaccination, et réalisation vivement recommandée d'une troisième dose vaccinale pour les canards à rôti,
- Protection des bâtiments et des parcours extérieurs,
- Respect rigoureux des consignes de biosécurité des intervenants extérieurs à l'élevage.

La réussite de notre filière dépend de la discipline de chacun. Un seul manquement peut compromettre des mois d'efforts collectifs et provoquer une nouvelle spirale de pertes économiques et de désespoir sur le terrain.

De notre côté, ANVOL est pleinement mobilisée. Nous suivons la situation jour après jour avec les pouvoirs publics et les interprofessions concernées. Nous avons également demandé des réponses claires et rapides de la part de l'État sur les dispositifs d'accompagnement économique qui doivent être mis en place pour soutenir les éleveurs, les entreprises et les territoires déjà touchés ou menacés par l'épidémie en cours.

Face à cette épreuve, notre sens des responsabilités et notre meilleure arme. Nous avons surmonté les crises passées grâce à la solidarité et à la rigueur professionnelle de notre filière. Nous sommes à un **tournant décisif** de ce que pourrait être une nouvelle crise pour notre filière : chaque action compte, chaque vigilance est essentielle. Restons unis et déterminés dans les mesures à mettre en œuvre.

Je compte sur chacun d'entre vous pour faire preuve d'un engagement exemplaire. Ensemble, protégeons nos élevages, nos emplois et l'avenir de la volaille française.

Avec tout mon soutien,

Le Président d'Anvol



Jean-Michel SCHAEFFER